



« Mon commerçant m'emballe durablement » - Saison 2

Semaine européenne de réduction des déchets 2013



Paris, le 15 novembre 2013 - A la veille du démarrage de la Semaine européenne de réduction des déchets (16-23 novembre 2013), le Cniid lance la saison 2 de l'opération « **Mon commerçant m'emballe durablement** » pour la réduction des déchets d'emballage. Découvrez le dépliant de poche pour les clients des commerces alimentaires.

Près de cinq millions de tonnes d'emballages ménagers sont mises sur le marché français chaque année et les déchets d'emballages représentent 32% des ordures ménagères. C'est pour réduire ce type de déchets que le Cniid avait lancé la première phase de l'opération « Mon commerçant m'emballe durablement » en 2011. Pour la SERD 2013, un nouvel outil pratique a été réalisé.

A partir des actions du livret à destination des commerçants « de bouche », un dépliant de poche pour les clients de ces commerces alimentaires a été conçu. Il répond au besoin des collectivités d'avoir des outils utilisables dans le cadre des programmes locaux de prévention par les collectivités ou par les citoyens eux-mêmes.

Voici des exemples d'actions du dépliant : dire non aux sacs et couverts jetables, amener son propre contenant personnel, signaler les emballages superflus. « Ce sont des habitudes à prendre au quotidien, c'est un petit effort au début mais les résultats sont immédiats. Et si le commerçant joue le jeu en proposant une réduction quand le client ramène son propre contenant, c'est d'autant plus motivant. » conseille Laura Caniot, chargée de mission pour la prévention des déchets.

Parce que l'économie circulaire, c'est aussi la réduction à la source des déchets, par la réutilisation des biens et des matériaux, le Cniid appelle consommateurs et commerçants à s'engager dans l'opération « Mon commerçant m'emballe durablement ».

Le dépliant est **téléchargeable ici** et diffusable à souhait.

En savoir plus : www.moncommercantmemballedurablement.org

Contact :

Laura - Caniot

Chargée de mission « prévention des déchets »

laura@cniid.org - 01 55 78 28 62

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid)

Le Cniid est une association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement. Organisation indépendante, spécialisée dans la problématique des déchets municipaux, elle mène campagne en faveur d'une gestion écologique de ces derniers notamment grâce à leur réduction à la source (en quantité et en toxicité) et au détournement de l'incinération et de la mise en décharge.

Plus d'infos sur www.cniid.org